



## REMARQUER ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

### Canton d'Oro-Medonte

Les élections municipales auront lieu en octobre 2026. Le mandat sera du 15 novembre 2026 au 14 novembre 2030.

Avis est par la présente donné qu'à compter du 1 mai 2026, les candidatures peuvent être déposées en personne ou par un agent au bureau du greffier respectif pendant les heures normales de bureau avant le jour des mises en candidature ou le jour des mises en candidature étant le vendredi 21 août 2026 entre 9h00 et 14h00.

Les candidatures doivent être soumises sur le formulaire prescrit et doivent inclure les signatures d'approbation de 25 électeurs éligibles (formulaire disponible d'ici la mi-avril à Au bureau de la municipalité ou en ligne), être signées par la personne mise en candidature et être accompagnées des frais de dépôt de candidature prescrits (200 \$ pour le chef du conseil et 100 \$ pour tous les autres bureaux).

Des informations sur les qualifications des candidats peuvent être obtenues auprès du bureau de la municipalité d'Oro-Medonte ou sur la page Web des élections de la municipalité à <https://www.oro-medonte.ca/our-government/elections/>. **Les formulaires de nomination doivent être déposés auprès du greffier de la municipalité d'Oro-Medonte avant que vous puissiez accepter des contributions ou dépenser de l'argent pour votre campagne.** Les postes pour lesquels des personnes peuvent être nommées sont:

#### **Canton d'Oro-Medonte (ligne 148 7 sud, Oro-Medonte):**

- Maire - 1 à élire (au sens large)**
- Députée Maire - 1 à élire (au sens large)**
- Conseiller, quartier 1 – 1 à élire**
- Conseiller, quartier 2 – 1 à élire**
- Conseiller, quartier 3 – 1 à élire**
- Conseiller, quartier 4 – 1 à élire**
- Conseiller, quartier 5 – 1 à élire**

**Candidats aux postes de maire ou d'adjoint**, veuillez noter que si vous êtes élu, vous serez également membre du conseil du comté de Simcoe.

#### **ADMINISTRATEURS DE L'ÉCOLE :**

Au moment de l'impression, la détermination de l'endroit où les documents de nomination pour les commissaires d'école suivants doivent être déposés n'avait pas encore été finalisée pour les districts de la région, comme indiqué ci-dessous. Contactez votre greffier municipal pour plus d'informations.

- Membre - Conseil de district public de langue anglaise**
- Membre - Conseil de district séparé de langue anglaise**
- Membre - Conseil de district public de langue français**
- Membre - Conseil de district séparé de langue française**

Yvonne Aubichon, greffière  
Canton d'Oro-Medonte  
705-487-2171